

PJ n° 14

Installations relevant des dispositions des
articles L.229-5 et L.229-6 : Description

Projet concernant les installations qui relèvent des dispositions des articles L.229-5 et L.229-6

Le projet SODiSE, objet du présent dossier, n'est pas une installation qui relève des dispositions des articles L.229-5 et L.229-6 du Code de l'Environnement.